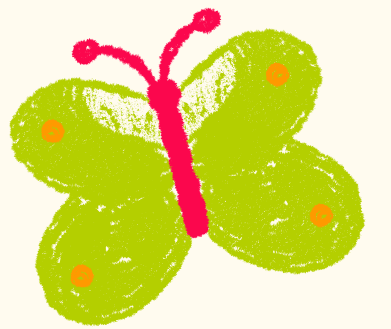


Inscription en Petite Section



QUELLES SONT LES DEMARCHES ?

1) SE RENDRE A LA MAIRIE DE SA COMMUNE POUR OBTENIR UN CERTIFICAT D'INSCRIPTION.

2) A PARTIR DU LUNDI 20 AVRIL, PRENDRE CONTACT AVEC L'ÉCOLE (05.53.91.82.30) POUR FIXER UN RENDEZ-VOUS. LES MESSAGES VOCAUX SONT CONSULTÉS RÉGULIÈREMENT.

3) A LA DATE INDICUÉE PAR LA DIRECTRICE, SE RENDRE A L'ÉCOLE AVEC L'ENFANT ET LES DOCUMENTS SUIVANTS : CERTIFICAT D'INSCRIPTION, LIVRET DE FAMILLE, CARNET DE SANTÉ.

4) UNE DEMI-JOURNÉE D'ACCUEIL DES FUTURS ÉLÈVES DE PS AURA LIEU AU COURS DU MOIS DE JUIN.

